

# BILAN 2018

Accueil - Réinstallation - Retour volontaire



**fedasil**  
AGENCE FEDERALE POUR  
L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

## CONTACT

---

Fedasil

Siège central

Rue des Chartreux 21

B-1000 Bruxelles

T +32 2 213 44 11

[info@fedasil.be](mailto:info@fedasil.be)

[www.fedasil.be](http://www.fedasil.be)



Deze balans is ook verkrijgbaar in het Nederlands.

This review is also available in English.

Éditeur responsable : **Jean-Pierre Luxen**, directeur général | Responsable de la rédaction : **Mieke Candaele** | Coordination : **Benoît Mansy** | Lay-out : **Marthe De Clercq** | Photos : **Fedasil** | Traductions : **Oneliner et Fedasil** | Impression : **Daddy Kate** (imprimé sur papier recyclé) | Tous droits réservés - Aucun extrait de cet ouvrage ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit, électronique, mécanique, par photocopie, film ou autre, sans le consentement écrit et préalable de l'éditeur | Bruxelles, mai 2019.

Photo de couverture : Centre d'arrivée © Fedasil/Layla Aerts

## TABLE DES MATIÈRES

---

AVANT-PROPOS	5
ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018	6
ACCUEIL DES DEMANDEURS DE PROTECTION INTERNATIONALE	10
RÉINSTALLATION DE RÉFUGIÉS	19
RETOUR VOLONTAIRE	21



# AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

© We Have Heart



J'ai le plaisir de partager avec vous le bilan 2018 de l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile.

Un bilan qui passe tout d'abord par une fin d'année mouvementée.

Si au début de l'année, on parlait encore de réduire le nombre de places d'accueil, la situation a progressivement évolué à partir de l'été 2018. La hausse relative des demandes de protection (pourtant sans commune mesure avec 2015) et l'allongement du traitement des dossiers ont engendré un taux d'occupation critique dans la plupart de nos structures d'accueil.

Pour répondre à cette situation, malheureusement prévisible, le gouvernement a pris différentes mesures afin d'augmenter la capacité et réduire le nombre d'arrivées.

C'est aussi dans ce contexte que nous avons ouvert notre 'centre d'arrivée'. Ce projet pilote, développé dans le Petit-Château à Bruxelles avec l'Office des étrangers, a pour ambition d'améliorer le premier accueil des primo-arrivants et de respecter au mieux leur dignité. C'est un projet indispensable.

Ces prochains mois, Fedasil va continuer à adapter son réseau d'accueil en fonction de la demande. Via note nouvelle Ministre de tutelle, nous avons reçu les moyens nécessaires pour élargir notre capacité d'accueil. Un défi important car la

disponibilité des bâtiments publics diminue vu la forte contribution déjà demandée à nos partenaires habituels que sont la Défense ou la Régie des bâtiments.

L'année 2019 est une année d'élections. Notre principale revendication pour le prochain gouvernement est d'adopter une fois pour toute un plan d'action qui puisse nous permettre de nous adapter aux variations de la demande de protection. Je fais notamment référence au système des places tampon que nous avons présenté il y a deux ans déjà.

Ce plan d'action est évalué à un coût nettement inférieur à celui des ouvertures/fermetures de centres. La logique opérationnelle doit pouvoir primer sur la logique purement budgétaire. Ce plan propose une approche rationnelle et donc professionnelle par rapport aux futures crises qui, cessons de nous voiler la face, continueront à rythmer le secteur de l'asile pour de nombreuses années.

Je tiens enfin à insister sur l'importance du programme de réinstallation de réfugiés en Belgique. Un programme de solidarité dans lequel notre pays s'est déjà inscrit avec l'UNHCR et l'OIM, et que nous mettons en œuvre avec le CGRA.

Vous trouverez dans ce bilan 2018 les derniers développements en matière de réinstallation, ainsi que l'évolution des retours volontaires vers les pays d'origine.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Jean-Pierre Luxen,  
4 mai 2019

# ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2018

**Janvier** Fedasil et de nouveaux partenaires renforcent la sensibilisation des étrangers sans-abris au programme de retour volontaire. Des actions sont menées dans le dispositif d'accueil hivernal à Bruxelles.

**Février** Début février, une altercation entre deux résidents du centre d'accueil de Pondrôme (Beauraing) a entraîné le décès d'un des résidents. C'est la première fois que Fedasil est confrontée à un tel incident tragique.



**Février** Le contexte politique est favorable au rapprochement des projets liés à l'asile, la migration et la coopération au développement. Dans ce cadre, Fedasil et l'Agence belge du développement (Enabel) signent un accord de coopération.

**Mars** Le gouvernement fédéral décide de poursuivre la réduction du réseau d'accueil avec un plan de fermeture de 6.454 places (neuf centres et des logements en CPAS). Le gouvernement entend retrouver en 2019 la capacité d'accueil 'structurale', soit celle d'avant la crise de 2015.

**Mars** Des modifications de la loi des étrangers et de la loi accueil entrent en vigueur en raison de la transposition de directives européennes. En matière d'accueil, la nouvelle réglementation vise notamment une meilleure identification des besoins des demandeurs.

**Mars** Le Comité de direction de Fedasil approuve des normes minimales pour l'accueil, élaborées avec ses partenaires. Les normes concernent l'aide matérielle, l'accompagnement (social, juridique, quotidien, médical et psychologique), l'infrastructure, le mobilier et la sécurité.

**Avril** Après les accords de collaboration avec le Forem et le VDAB, Fedasil démarre un nouveau projet autour de l'intégration des demandeurs de protection via le travail. Le nouveau projet est financé par le Fonds social européen (FSE) et prévoit un échange des bonnes pratiques avec le COA, l'homologue de Fedasil aux Pays-Bas.

**Avril** Des experts de Fedasil se rendent en Italie, Grèce, Chypre et Bulgarie pour le compte d'EASO, le bureau européen de soutien en matière d'asile. Tout au long de l'année, ce sont 19 collaborateurs qui partent en mission à l'étranger. Fedasil entend montrer sa solidarité envers les pays de l'UE qui sont soumis à une forte pression migratoire.



© Belga

**Juin** Dans le cadre de la Journée mondiale des réfugiés, Fedasil lance son outil pédagogique 'En Exil' : il se compose d'un film d'animation à l'attention des jeunes (10-14 ans) et d'un dossier à l'attention des professeurs. Le matériel est accessible gratuitement sur [www.fedasil.be](http://www.fedasil.be).



**Août** A partir du mois d'août, le nombre d'arrivées dans les centres d'accueil est supérieur au nombre de sorties. Le nombre de personnes accueillies est en hausse constante et les centres arrivent progressivement à saturation (plusieurs centres dépassant les 100% d'occupation).

**Août** Fedasil se dote d'un code de déontologie de l'achat public. Il permet de renforcer la performance et la légalité des achats et permet aussi à l'Agence d'afficher son exemplarité en tant qu'acheteur public. Le code a été primé lors de l'EBP National Tender day.

**Août** Fedasil organise pour la première fois une mission de réinstallation au Niger. 43 réfugiés originaires d'Erythrée et de Somalie sont accueillis en Belgique. La Belgique s'est engagée à réinstaller en 2018 un total de 1.150 réfugiés, principalement des Syriens.

**Septembre** Des festivités sont organisées pour célébrer l'anniversaire de plusieurs centres d'accueil : Saint-Trond (20 ans), Woluwe-Saint-Pierre (20 ans) et Jodoigne (15 ans). L'occasion de montrer la bonne intégration des centres dans leur environnement local.



**Octobre** Depuis le 1er octobre, un nouveau ROI (Règlement d'Ordre Intérieur) est d'application dans toutes les structures d'accueil (centres collectifs et logements individuels). Le texte est disponible en 13 langues. Il pose les règles de vie en communauté et sert de base pour prendre des sanctions.

**Octobre** L'augmentation des demandes de protection se poursuit (2.750 demandes en octobre – record pour l'année 2018). Dans ce contexte, le gouvernement accepte de prolonger 7 centres d'accueil qui devaient initialement fermer en 2018 (soit 2.224 places au total).

**Octobre** Le secrétaire d'Etat à l'Asile Theo Francken annonce que la Belgique suspend temporairement la réinstallation de réfugiés dans notre pays.

**Novembre** Vu le manque de places d'accueil, Fedasil se met en 'mode de crise'. Pour garantir l'accueil sur une longue période, Fedasil présente à son autorité politique de nouvelles pistes pour augmenter la capacité d'accueil. Fedasil rappelle une fois encore la nécessité de disposer de places de réserve.

**Novembre** Le gouvernement fédéral approuve l'activation de 1.500 places temporaires (places tampon directement activées), réparties dans plusieurs centres existants.



**Novembre**\_A la demande du secrétaire d'Etat Francken, l'Office des étrangers limite à 50 ou 60 par jour le nombre d'enregistrements de demandes de protection. La création de places n'est pas privilégiée.

**Décembre**\_Le 3 décembre, le 'centre d'arrivée' installé provisoirement au Petit-Château (Bruxelles) est opérationnel pour enregistrer les nouvelles demandes de protection. Ce centre devient le point d'arrivée unique pour les personnes qui souhaitent demander la protection en Belgique.

Le démarrage est chaotique en raison de la limitation imposée des enregistrements. Une file importante se forme tôt le matin devant le centre.



Centre d'arrivée

**Décembre**\_Les instances d'asile (CGRA, l'Office des étrangers) quittent la tour WTC (près de la Gare du Nord) et s'installent dans de nouveaux bâtiments à Bruxelles.

**Décembre**\_Fedasil organise la dernière conférence d'EPRA, la plateforme européenne des agences d'accueil. EPRA est désormais incorporée dans EASO, le Bureau européen d'appui en matière d'asile.



**Décembre**\_Le 9 décembre, Maggie De Block (Open VLD) est la nouvelle ministre en charge de l'Asile et de la Migration. Elle succède à Theo Francken dont le parti (la N-VA) quitte le gouvernement fédéral.

**Décembre**\_Le gouvernement fédéral accorde des moyens supplémentaires pour ouvrir 1.500 nouvelles places temporaires. Un premier centre d'accueil est rapidement disponible à Lommel.



Lommel

# ACCUEIL DES DEMANDEURS DE PROTECTION INTERNATIONALE

Contrairement à la tendance européenne (-10% par rapport à 2017), la Belgique a connu en 2018 une hausse des demandes de protection internationale (+19%).

## **Hausse de l'occupation**

En 2018, 19.486 personnes ont intégré le réseau d'accueil de Fedasil (+33% par rapport à 2017). Les principaux pays d'origine étaient la Syrie, la Palestine (en hausse) et l'Afghanistan (en baisse). Les arrivées ont particulièrement augmenté au début de l'été 2018. A partir du mois d'août, le nombre d'arrivées dans les centres était supérieur au nombre de sorties. Le solde IN/OUT étant largement positif, le nombre de personnes accueillies n'a dès lors cessé d'augmenter.

Si on observe une hausse des demandes de protection, on constate aussi l'allongement du traitement des dossiers d'asile - ce qui engendre une prolongation de la durée de séjour dans les centres.

Ainsi, les centres sont progressivement arrivés à saturation et différentes mesures ont été prises afin de pouvoir désigner une place à toutes les personnes qui y ont droit. Fin 2018, Fedasil et ses partenaires accueillaient plus de 18.500 personnes (contre moins de 16.000 au début de l'été).

## **Création de places**

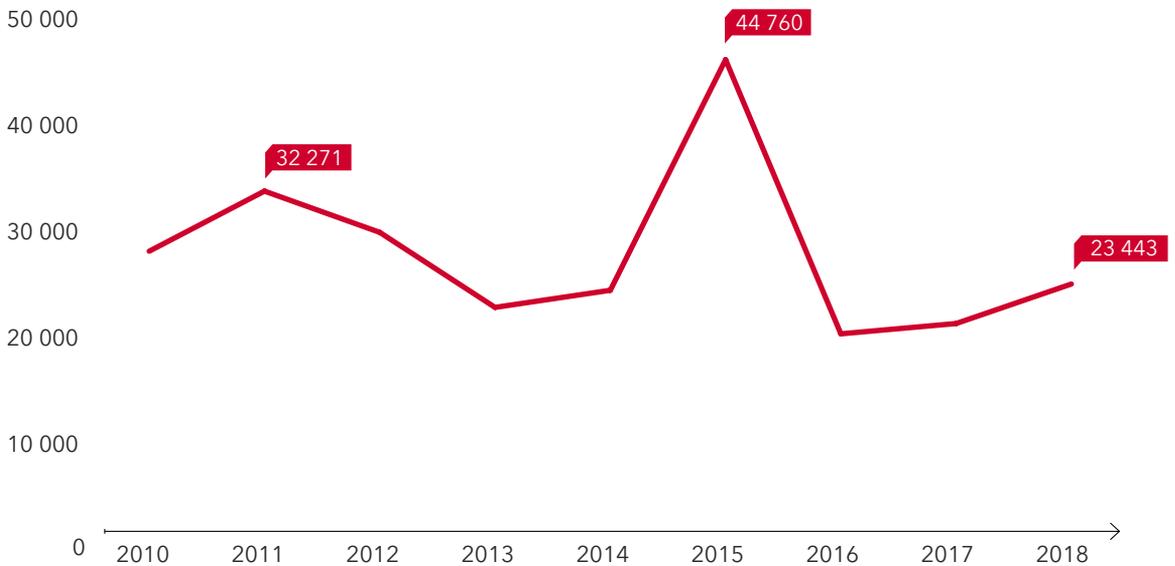
Au cours de l'année 2018, Fedasil a plusieurs fois demandé la constitution d'une réserve de places tampon (pour anticiper une crise), puis l'ouverture de nouveaux centres (pour répondre à la pénurie de places).

Fin septembre, le gouvernement accepte de prolonger des places temporaires qui devaient fermer à la fin de l'année. Fedasil reçoit ensuite les moyens nécessaires pour activer de nouvelles places d'accueil (1.500 places début novembre, 1.500 places fin décembre). La capacité de plusieurs centres d'accueil a été augmentée et Fedasil a pu rapidement ouvrir un nouveau centre à Lommel. D'autres centres ouvriront plus tard en 2019 (Zaventem, Mouscron, Jambes, Malines, etc).

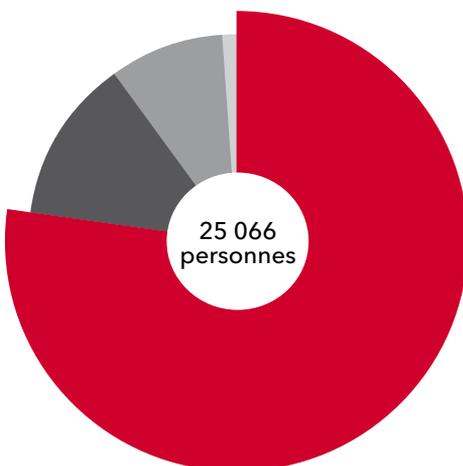
Fin 2018, Fedasil gérait un réseau de 21.190 places, réparties dans une soixantaine de centres et des logements individuels. 1.689 places étaient réservées à l'accueil des mineurs non accompagnés (Mena).

[Plus d'infos sur www.fedasil.be](http://www.fedasil.be)

## Nombre de personnes ayant introduit une demande de protection internationale (asile) en Belgique (source CGRA)



## Demandes d'accueil à Fedasil en 2018



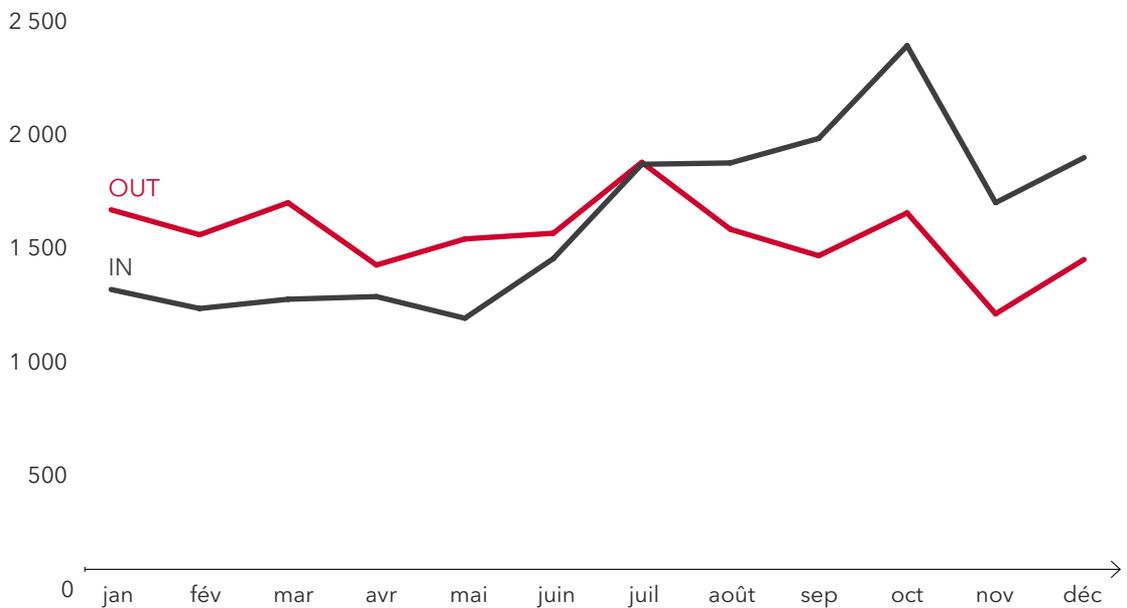
● Personnes accueillies (désignations)	19 486
● Personnes non accueillies	5 580
● Demandes ultérieures*	3 247
● No show**	2 311
● Non-désignations***	22
<b>Total</b>	<b>25 066</b>

\* Le droit à l'accueil n'est pas automatique pour les personnes qui introduisent une 2ème demande de protection (ou ultérieure).

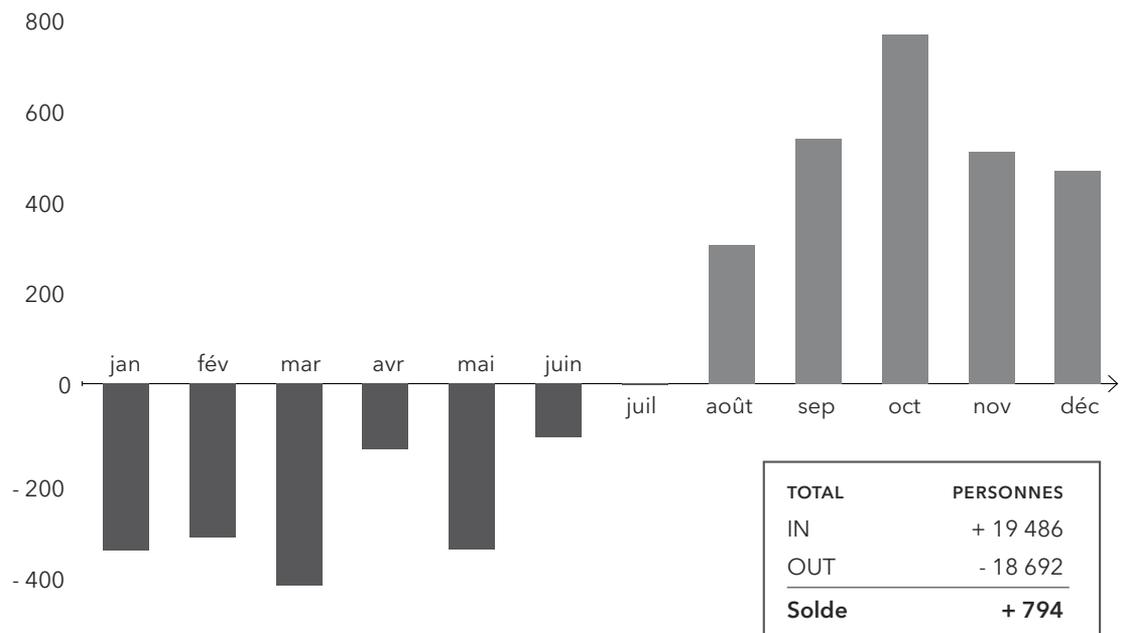
\*\* Personnes qui ne souhaitent pas bénéficier d'une place d'accueil

\*\*\* Ressortissants de l'UE

## Entrées et sorties du réseau d'accueil en 2018



## Entrées et sorties du réseau d'accueil en 2018 : solde IN/OUT

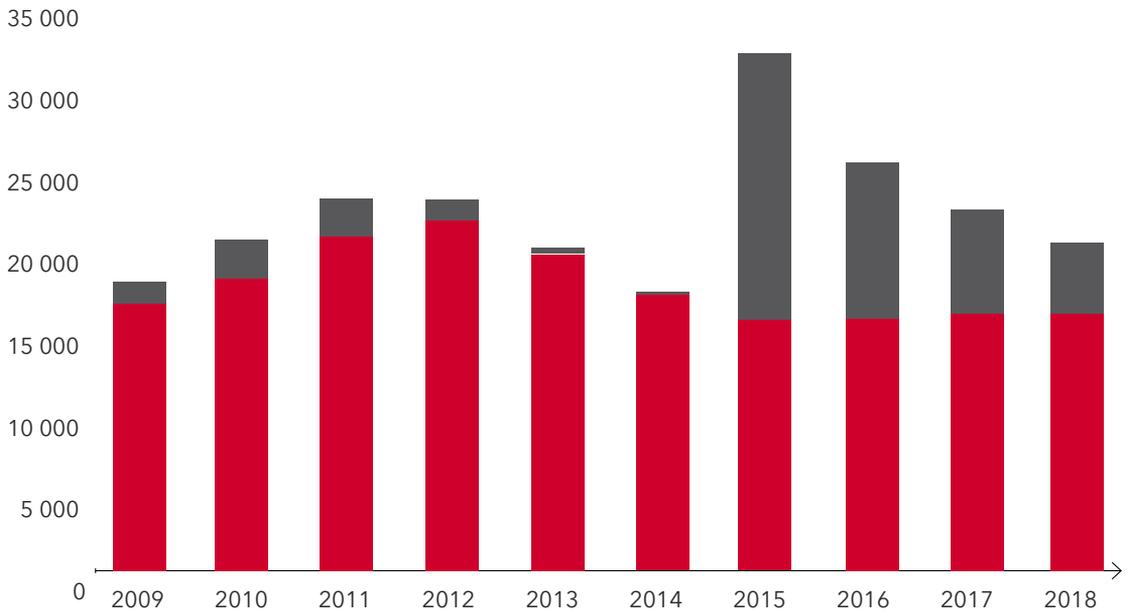


## Évolution de la capacité d'accueil

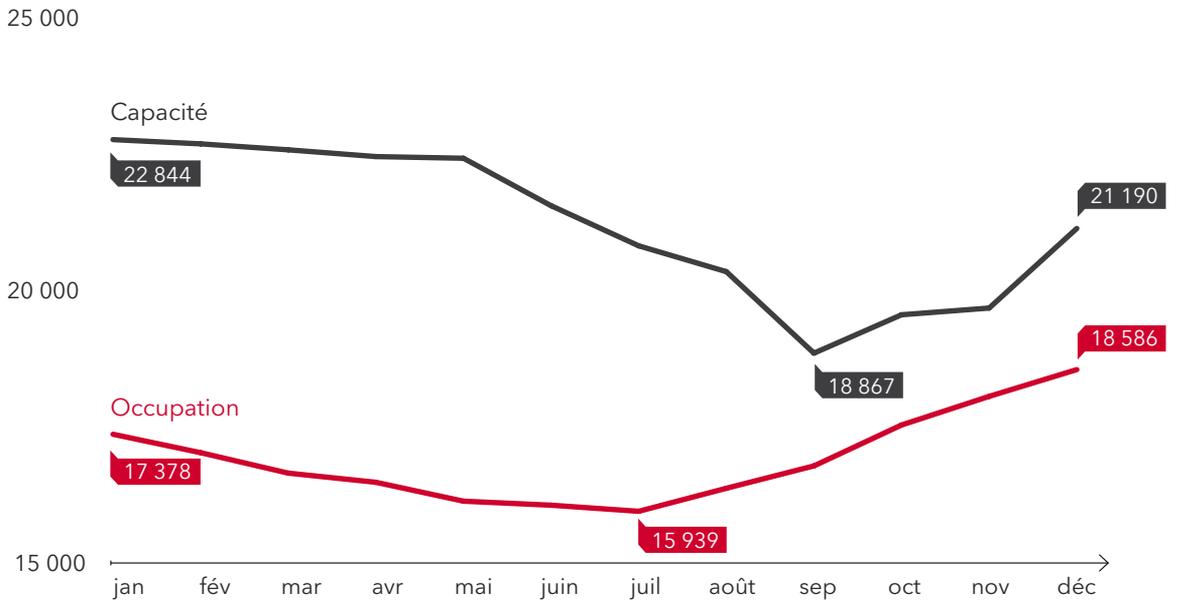
---

Situation fin décembre de chaque année

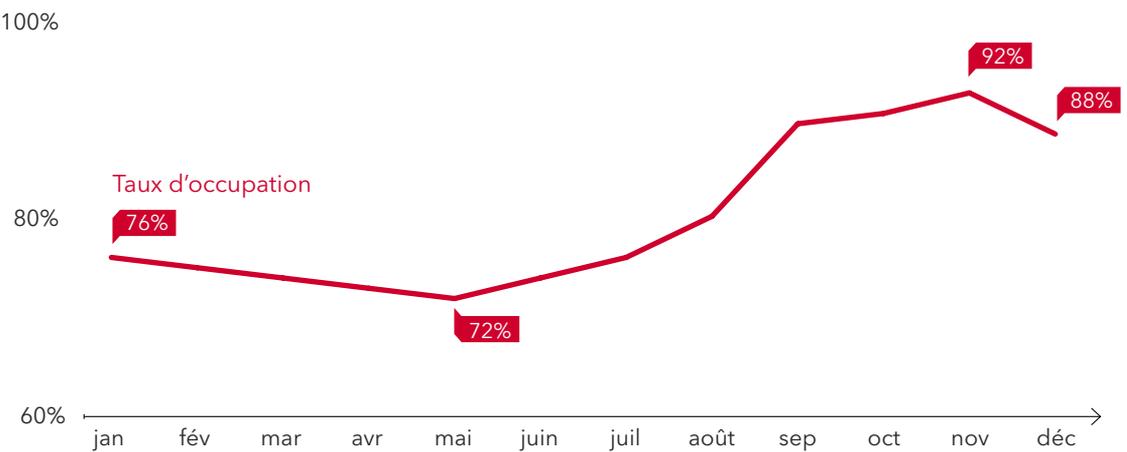
- Capacité d'accueil structurelle
- Capacité d'accueil temporaire et places tampon



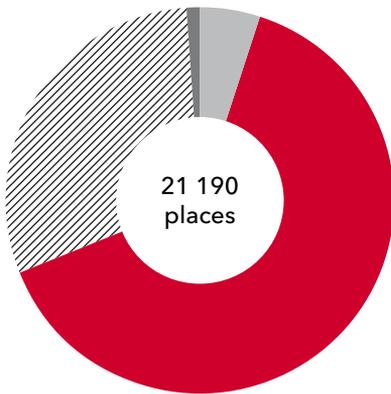
## Evolution de la capacité d'accueil et de l'occupation en 2018



## Evolution du taux d'occupation en 2018

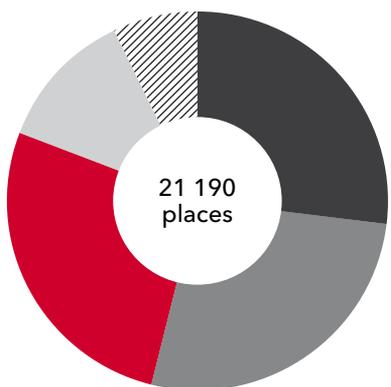


## Types de places d'accueil / fin 2018



	CAPACITÉ	% TAUX D'OCCUPATION
● <b>Accueil en 1ère phase</b> Centre d'arrivée, COO pour Mena	1 076	54
● <b>Logements collectifs</b> Centres fédéraux, Croix-Rouge, Rode Kruis, Samusocial et autres partenaires	13 537	88
⊗ <b>Logements individuels</b> CPAS (initiatives locales d'accueil), Caritas, Ciré et autres partenaires	6 307	94
● <b>Places ouvertes de retour</b> Centres fédéraux	270	49
<b>Total</b>	<b>21 190</b>	<b>88</b>

## Contribution des opérateurs / fin 2018

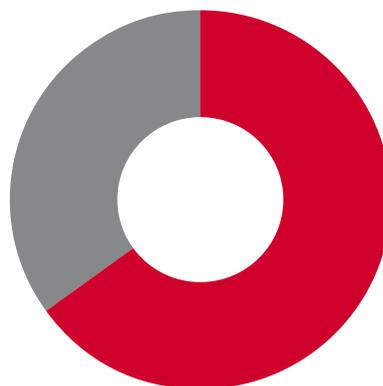


	PLACES
● CPAS	5 803
● Croix-Rouge francophone	5 752
● Fedasil	5 701
● Rode Kruis Vlaanderen	2 607
⊗ Autres partenaires	1 327
<b>Total</b>	<b>21 190</b>

## Profil des personnes accueillies / fin 2018



	%
● Familles	52
● Hommes isolés	36
● Femmes isolées	7
⊗ Mena (mineurs étrangers non accompagnés)	6

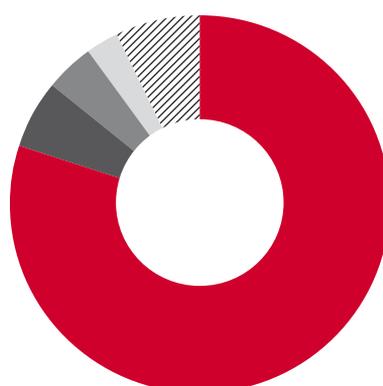


	%
● Hommes	65
● Femmes	35

## Etat de procédure des personnes accueillies / fin 2018



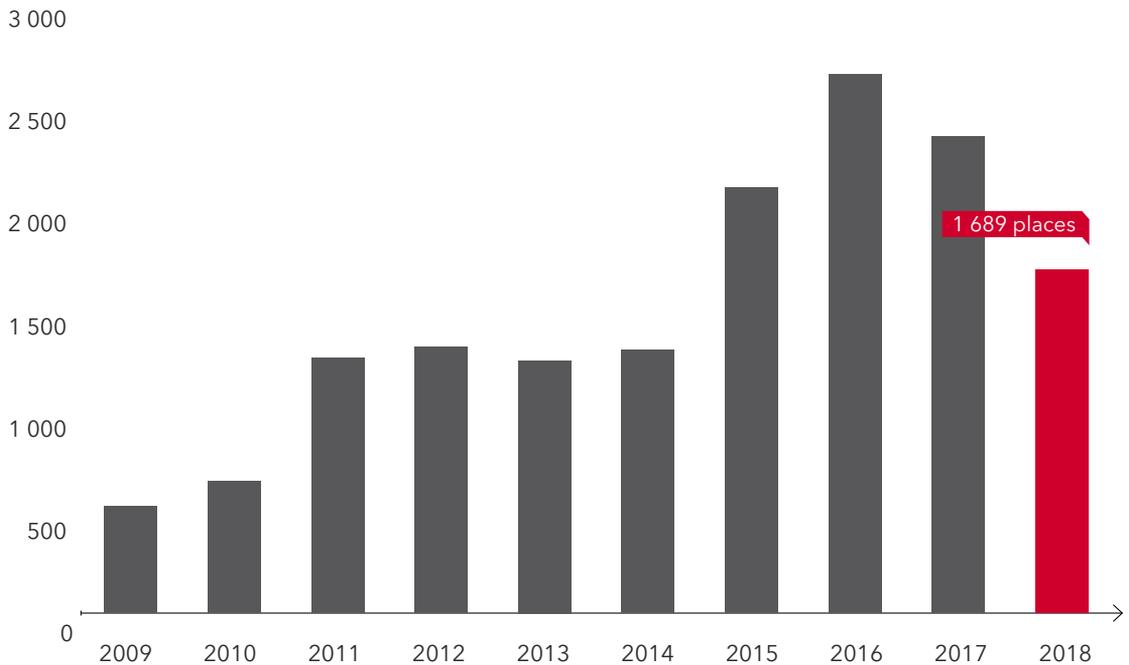
	%
● Afghanistan	13
● Syrie	13
● Palestine	12
● Irak	7
● Guinée	7
⊗ Autres	52



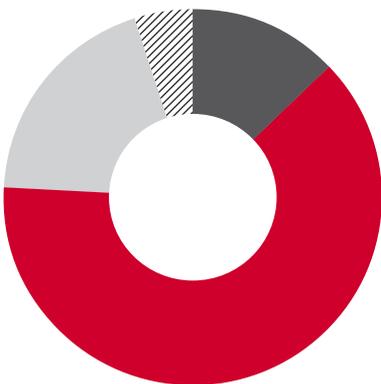
	%
● Demandeurs de protection internationale (y compris Mena) dont le dossier est en cours de traitement	80
● Personnes avec un titre de séjour (en période de transition)	6
● Personnes en place ouverte de retour	4
○ Réfugiés réinstallés	3
⊗ Autres	7

## Evolution de la capacité d'accueil pour mineurs étrangers non accompagnés (Mena)

Situation fin décembre de chaque année

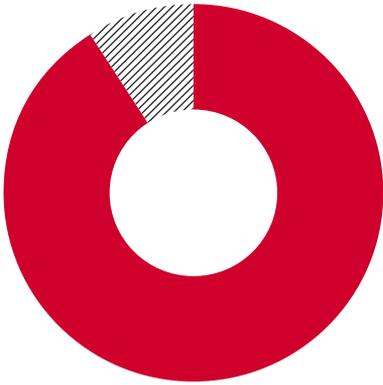


## Mena : capacité par phase d'accueil / fin 2018



			PLACES
<b>1ère phase</b>			
●	Observation et orientation	Centres fédéraux (COO)	223
<b>2ème phase</b>			
●	Accueil collectif	Centres fédéraux, Croix-Rouge, Rode Kruis, Vlaamse Gemeenschap, Communauté française, autres partenaires	1 056
<b>3ème phase</b>			
●	Accueil individuel	Logements CPAS, Ciré, autres partenaires	318
⊘	<b>Places spécifiques</b>	Centres fédéraux et autres partenaires	92
<b>Total</b>			<b>1 689</b>

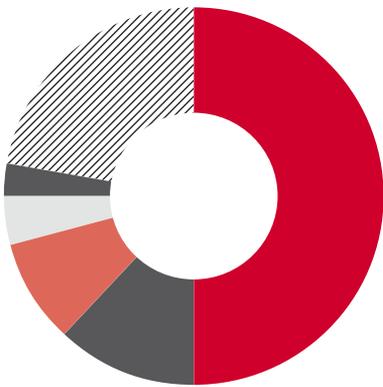
## Profil des Mena accueillis / fin 2018



	%
● Garçons	91
⊘ Filles	9



	%
● 17 ans et plus	37
● 16 ans	40
● 15 ans	16
● 14 ans	4
⊘ 13 ans et moins	3



	%
● Afghanistan	50
● Guinée	12
● Erythrée	9
○ Somalie	4
● Albanie	3
⊘ Autres pays	22

# RÉINSTALLATION DE RÉFUGIÉS

La Belgique est dotée depuis 2013 d'un programme structurel de réinstallation ('resettlement'). Notre pays s'est engagé à accueillir chaque année un contingent de réfugiés n'ayant pas ou peu de perspectives d'intégration dans leur premier pays d'accueil.

En 2018, l'engagement était d'accueillir un total de 1.150 réfugiés. Toutefois, le gouvernement belge a suspendu fin octobre les arrivées de réfugiés en raison de la hausse de l'occupation dans les structures d'accueil. Concrètement, 880 réfugiés ont été réinstallés entre janvier et octobre 2018 et l'arrivée des derniers réfugiés syriens a été reportée.

Début 2019, la Ministre Maggie De Block a relancé le programme afin que la Belgique puisse tenir ses engagements internationaux.

Parmi les personnes réinstallées en 2018, on comptait essentiellement des Syriens hébergés au Liban, en Turquie et en Jordanie. La Belgique a aussi organisé pour la première fois une mission de réinstallation au Niger (43 réfugiés érythréens et somaliens).

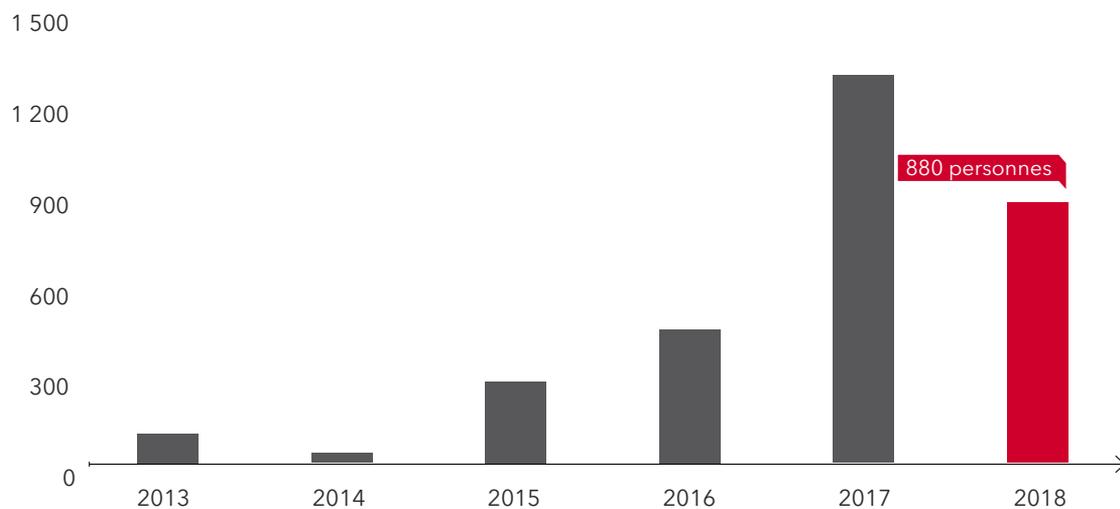
Le programme de réinstallation bénéficie des financements européens (fonds AMIF). Entre 2013 et 2018, ce sont 3.051 réfugiés qui ont été réinstallés en Belgique, dont 87% de Syriens.

[Plus d'infos sur www.reinstallation.be](http://www.reinstallation.be)

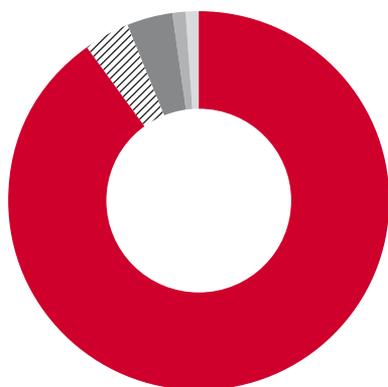
## RELOCALISATIONS DEPUIS LA GRÈCE ET L'ITALIE

La Belgique a participé entre 2015 et 2018 au dispositif européen de relocalisation. Au total, 1.162 demandeurs de protection ont été relocalisés en Belgique, essentiellement en 2017. Toutefois, avant que le programme ne s'achève, 57 personnes ont encore été relocalisées début 2018. La relocalisation de demandeurs de protection internationale avait pour objectif de soulager les Etats membres qui connaissent une forte pression migratoire (principalement la Grèce et l'Italie).

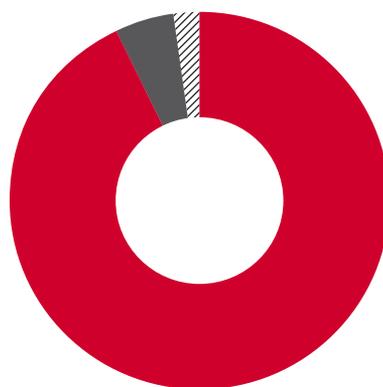
## Nombre de réfugiés arrivés en Belgique dans le cadre de la réinstallation



## Profil des réfugiés réinstallés en 2018



PAYS D'ORIGINE	PAYS DE PREMIER ACCUEIL	PERSONNES
● Syrie	Liban, Turquie, Jordanie	802
⊘ Congo (RDC)	Ouganda	34
● Erythrée	Niger	33
● Somalie	Niger	10
● Irak	Liban	1
Total		880



	PERSONNES	
● Familles	814	
● Hommes isolés	45	
⊘ Femmes isolées	21	
Total		880

# RETOUR VOLONTAIRE

2.994 migrants ont décidé en 2018 de retourner chez eux avec l'aide du programme de retour volontaire. 46% d'entre eux ont bénéficié d'une aide supplémentaire pour faciliter leur réintégration dans le pays d'origine.

## Moins de retours

Le nombre de retours volontaires a baissé pour la deuxième année consécutive. Par rapport à 2017, il s'agit d'une diminution de 22% du nombre de personnes retournées.

Les principaux pays de destination étaient l'Ukraine, la Géorgie et la Roumanie. La diminution des retours concerne notamment les migrants ukrainiens, roumains et irakiens. Parmi les destinations en augmentation, on peut noter la Géorgie et la Pologne.

## Sensibilisation

La majorité des personnes qui sont retournées étaient des étrangers sans titre de séjour valable (56% des retours). Les autres personnes étaient des demandeurs de protection en cours de procédure ou déboutés de leur demande de protection.

Fedasil compte poursuivre la sensibilisation des personnes en séjour irrégulier. Comme ces personnes se trouvent en dehors du réseau d'accueil, Fedasil organise des séances d'info pour le personnel de première ligne. De plus, différents partenaires de Fedasil sont également présents dans les structures d'accueil pour sans-abris mis en place en hiver. L'objectif est d'informer un maximum de personnes sur les possibilités de retour.

Fedasil a également élargi son réseau de partenaires au niveau des autorités locales. Liège, Anderlecht et Malines ont désormais un projet de sensibilisation au retour.

## Aide dans le pays de destination

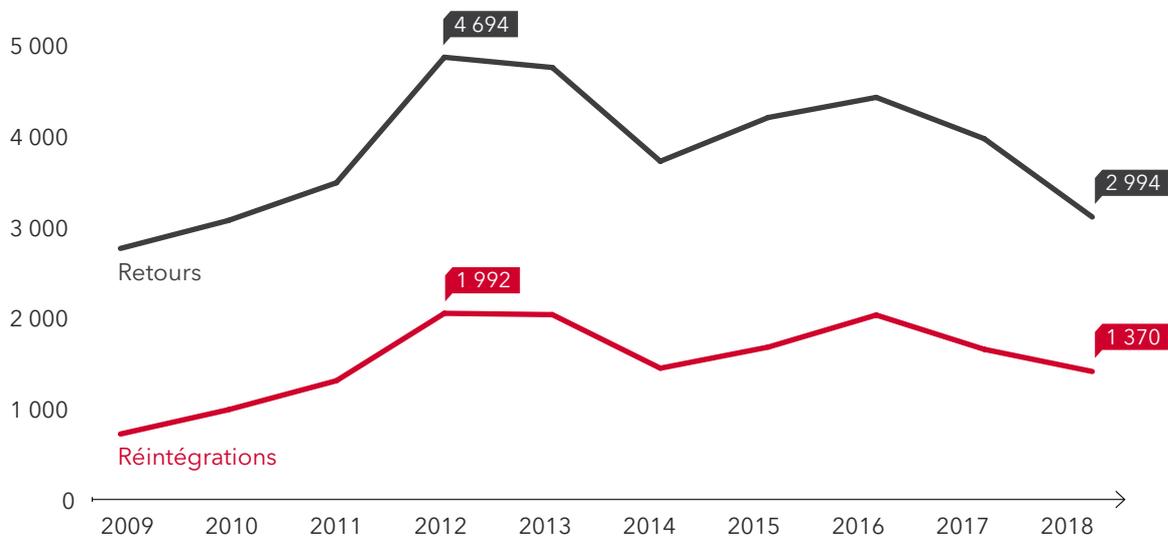
46% des personnes retournées ont reçu une aide à la réintégration. La réintégration permet de répondre aux problèmes que rencontrent les migrants à leur retour : rénovation ou location d'une habitation, recherche d'un emploi, frais médicaux...

Sur place, le suivi de cette aide est assuré par les partenaires locaux de Caritas et de l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations). Fedasil a également démarré un partenariat avec l'agence belge pour le développement (Enabel), avec qui un premier projet est mis en place en Guinée.

Le programme belge de retour volontaire bénéficie d'un financement européen du fonds AMIF.

[Plus d'infos sur www.retourvolontaire.be](http://www.retourvolontaire.be)

## Évolution des retours volontaires à partir de la Belgique (nombre de personnes)



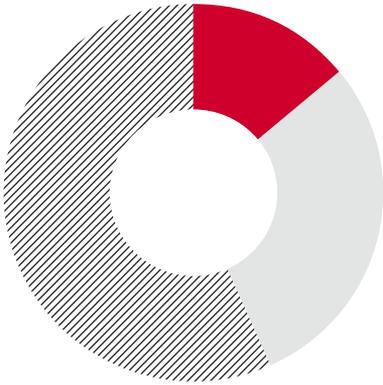
### Remarque

Les chiffres reprennent aussi les retours volontaires organisés par l'Office des étrangers (48 personnes en 2018). Par contre, les chiffres ne tiennent pas compte des départs volontaires effectués dans le cadre de la convention Dublin (organisés par l'OE vers les pays de l'UE où les migrants ont déjà demandé la protection).

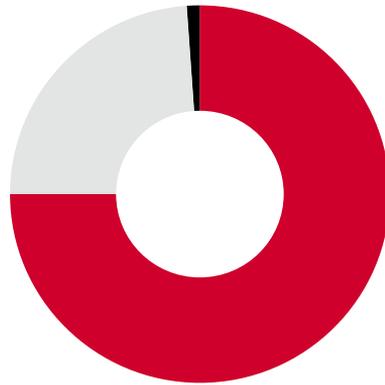
## Pays de destination en 2018

PERSONNES RETOURNÉES (NOMBRE GLOBAL, AVEC OU SANS RÉINTÉGRATION)		PERSONNES RETOURNÉES AVEC UN SOUTIEN À LA RÉINTÉGRATION	
Ukraine	547	Géorgie	356
Géorgie	432	Irak	165
Roumanie	383	Ukraine	79
Brésil	331	Brésil	73
Irak	172	Arménie	67
Albanie	101	Albanie	49
Arménie	74	Russie	46
Macédoine du Nord	62	Macédoine du Nord	40
Slovaquie	61	Serbie	38
Mongolie	58	Liban	27
Autres	773	Autres	430
<b>Total</b>	<b>2 994</b>	<b>Total</b>	<b>1 370</b>

## Profil des personnes retournées volontairement en 2018



	PERSONNES
● Demandeurs de protection internationale	424
○ Demandeurs déboutés	879
⊘ Migrants sans papier	1 691
<b>Total</b>	<b>2 994</b>



	PERSONNES
● Personnes en famille	2 275
○ Hommes et femmes isolés	708
● Mena	11
<b>Total</b>	<b>2 994</b>

**Fedasil** se charge de l'accueil des demandeurs de protection internationale (asile) et d'autres groupes cibles. Fedasil garantit la qualité et la conformité des différentes structures d'accueil. Fedasil coordonne également l'organisation des retours volontaires vers les pays d'origine.

Ce bilan reprend les événements et les statistiques pour l'année 2018 en matière d'accueil, de réinstallation et de retour volontaire. Les informations et les actualités concernant notre organisation se trouvent sur notre site [www.fedasil.be](http://www.fedasil.be).

**[www.fedasil.be](http://www.fedasil.be)**